

Fiche de pré-projet pour les programmes opérationnels FEDER, FSE, FSE +

Avis de pré-sélection des opérations de l'ATI

PETR Vidourle Camargue

Priorité 5 - Programme Régional (PR) FEDER-FSE+ 2021-2027 Occitanie

Lien avec les documents cadres	
Stratégie du programme opérationnel FEDER-FSE+ 2021-2027 Occitanie	<ul style="list-style-type: none"> OS5ii « Améliorer le cadre de vie des habitants en zone rurale »
Stratégie d'ATI Vidourle Camargue	<ul style="list-style-type: none"> Objectif stratégique 3 « Renforcer l'attractivité des centralités et adapter l'accès aux équipements, services et commerces de proximité aux nouveaux besoins et bas carbone » Mesure opérationnelle 3.1 « Pour le cadre de vie »

Titre du projet	Création d'une crèche (EAJE) de 20 places
Nom et objet de la structure bénéficiaire	Commune d'Entre-Vignes <i>[Collectivité territoriale]</i>
Coordonnées de la personne à contacter	Séverine PELISSIER Directrice Générale Adjointe s.pelissier@entre-vignes.fr – 07 83 22 63 97
Calendrier du projet	Début des études : juillet 2022 Début des travaux : 4 ^{ème} trimestre 2024 Fin des travaux : 2 ^{ème} trimestre 2025
Localisation géographique du projet	Commune d'Entre-Vignes
Contexte, descriptif du projet et besoins identifiés sur le territoire	<p>Le projet consiste à construire une crèche de 20 place à visée intercommunale permettant aux familles du nord lunellois d'avoir une offre d'accueil en matière de petite enfance complémentaire aux trois sites existants.</p> <p>Depuis 2015, les différentes commissions d'attributions intercommunales et les bilans dans le champ de la petite enfance ont démontré l'intérêt de pouvoir proposer des modes d'accueil collectif. La corrélation accueil individuel accueil collectif a été étoffée pour mobiliser l'ensemble des ressources d'accueil susceptibles de répondre aux familles. Une organisation intercommunale est mise en place permettant d'optimiser les attributions de places entre les différentes structures collectives (micro-crèche) et l'accueil individuel (avec le RPE). A fil des ans, le ratio nombre de places disponibles/nombre de demandes a évolué défavorablement, en lien avec des indicateurs démographiques corroborant cet état.</p> <p>En 2021, il y a eu 168 dossiers de demandes suivis, pour seulement 22 attributions prévisionnelles cumulées pour les communes d'Entre-Vignes, Saint-Sériès, Saturargues, Villetelle, Boisseron et Saussines, où il existe trois structures d'accueil à ce jour, composées de deux micro-crèches de dix places et d'une crèche de seize places. L'ambition de ces structures fédérées est d'optimiser les services et d'avoir un accès efficient au regard des attentes et besoins des familles sur le secteur. Néanmoins au regard du développement exponentiel de la démographie infantine, un déséquilibre se creuse progressivement, ne</p>

	<p>permettant plus de répondre correctement aux besoins des administrés.</p> <p>Le projet réside donc dans la volonté de créer un nouvel accueil collectif de 20 places supplémentaires afin de répondre au mieux aux demandes exponentielles des familles. Ce nouveau bâtiment se veut durable en concourant à la sobriété énergétique en visant l'énergie positive. Il permettra d'accueillir une équipe d'encadrement de 8 ETP (une éducatrice jeunes enfants (EJE) en direction, une EJE en direction adjointe, 2 auxiliaires de puériculture et 4 animatrices titulaires du CAP Petite Enfance.</p> <p>Pour parfaire au projet éducatif, la structure souhaite conduire également un projet social car l'accompagnement des projets réalisés par la coordination « petite enfance » favorise les places dites d'accueil « d'urgence » ou d'insertion sociale et professionnelle. Ce travail avec les travailleurs sociaux du territoire, avec notamment les services de l'Agence Départementale de la Santé du Lunellois, sera développé avec la création de places projetées.</p>
Objectifs/résultats attendus / actions futures menés pour assurer la pérennisation du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une offre d'accueil en matière de petite enfance complémentaire aux trois sites existants sur le nord lunellois. • Pouvoir proposer des modes d'accueil collectif adaptés aux besoins croissants des familles du secteur. • Permettre la mise en œuvre d'un projet éducatif et social favorisant l'accueil personnalisé de l'enfant et créer du lien avec les familles.
FSE : Public cible de l'opération le cas échéant Nombre de bénéficiaires par type de publics	NC

Budget
Détailler les catégories de dépenses

Dépenses	
Postes	Estimation en € (HT)
Personnel	
Dépenses de fonctionnement <u>liées au projet</u> (achats et fournitures - publications, communication - Locaux (location, entretien) - Déplacement, mission - Frais postaux - Dotations aux amortissements...)	
Dépenses d'investissement (acquisition foncière et immobilière, constructions, extensions de bâtiment, autres travaux, équipements, études et expertise...)	1 114 079,22 €
<i>Le cas échéant, préciser obligatoirement :</i>	
<i>Dont études et expertises :</i>	
<i>Dont acquisitions foncières et immobilières :</i>	
Prestations de service	
Contributions en nature (valorisation d'un travail ou d'un bien)	
Coûts indirects (sur la base d'une clé de répartition ou %), le cas échéant	
Autres	
TOTAL	1 114 079,22 €

Ressources

Postes	Estimation en € (HT)
Cofinancements publics (à détailler par financeur) Préciser la nature de l'aide (subvention, avance remboursable, etc.)	<ul style="list-style-type: none">• FEDER : 289 603,38 €• ETAT (DETR 2023) : 171 660 € (acquis)• DEPARTEMENT DE L'HERAULT : 40 000 € (acquis)• CAF DE L'HERAULT : 390 000 € (acquis)
Cofinancements privés (fondations, ...)	
Recettes générées par le projet	
Contribution en nature (identique au montant valorisé en dépenses)	
Autofinancement (dont nature du crédit bancaire le cas échéant)	222 815,84 €
TOTAL	1 114 079,22 €